

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.03.2017	11h19	17.120	DEAS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupes PopVertsSol et socialiste**

**Titre : Pour un service postal universel de qualité en toute région**

**Contenu :**

Le Grand Conseil neuchâtelois demande au Conseil fédéral d'intervenir fermement auprès de la Poste pour que le mandat de la Constitution et des lois qui l'appliquent soit respecté. Il soutient également toutes les démarches du Conseil d'État et des communes en vue du maintien d'un service postal de qualité dans toutes les régions.

**Motivation (obligatoire) :**

Le démantèlement des offices de poste prend des ampleurs inouïes, malgré les bénéfices importants du géant jaune (plus de 640 millions en francs en 2015, plus de 550 millions de francs en 2016). En 2001, la Suisse comptait plus de 3'500 offices de poste. Plus de la moitié ont déjà disparu et la Poste prévoit d'en supprimer encore 500 à 600 d'ici 2020. Plus de 1200 emplois sont concernés.

Selon les analyses effectuées par Syndicom, sur les 39 offices de poste que compte le canton de Neuchâtel, 24 sont en danger et 7 sont sur le point d'être fermés. Il ne pourrait rester que 8 offices à moyen terme.

Dans les environs de la ville de Neuchâtel, des citoyennes et citoyens ont récolté plus de 14'000 signatures à l'appui d'une pétition demandant le maintien des postes de quartier, dont quatre sont menacées.

Le fonctionnement de la Poste, entreprise fédérale, est basé sur des lois et des ordonnances (Loi sur la poste, Ordonnance sur la poste) qui fixent un cadre contraignant à son activité, cadre qui fait suite à l'initiative sur la poste, rejetée par le peuple mais dont les principes ont été ancrés dans la loi. Les projections pour le canton de Neuchâtel nous font craindre que le mandat de service universel, inscrit à l'article 92 de la Constitution fédérale et traduit dans la réalité par la Loi sur la poste, ne soit plus respecté.

**L'urgence est demandée :**  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Fabien Fivaz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurent Kaufmann	Martha Zurita	Baptiste Hunkeler
François Konrad	Gabrielle Würgler	Alexandre Houlmann
Julien Gressot	Théo Bregnard	Stéphane Reichen
Oskar Favre	Gilbert Hirschy	Patrick Lardon
Daniel Ziegler	Patrick Herrmann	Éric Flury
André Frutschi	Cédric Dupraz	Françoise Gagnaux
Jean-Jacques Aubert	Veronika Pantillon	Corine Bolay Mercier
Doris Angst	Francis Bärtschi	Laurent Duding
Carol Gehringer	Roby Tschopp	Patrick Bourquin
Laurent Debrot	Martine Docourt Ducommun	Nathalie Ebner Cottet
Sylvie Fassbind-Ducommun	Philippe Loup	Josiane Jemmely
Annie Clerc-Birambeau	Johanne Lebel Calame	Baptiste Hurni
Florence Nater	Mario Castioni	
Laura Zwygart De Falco	Marina Giovannini	